

Septembre 2005

**Quantification de la diversité  
et de la polyvalence des  
comptables des structures  
associatives**



# **OBSERVATOIRE**

EMPLOI

FORMATION

© Getty Images / Photodisc Vert - Conception : Éléonore Gerhier

BRANCHE PROFESSIONNELLE DES CENTRES SOCIAUX, DES ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL PETITE ENFANCE ET DES ASSOCIATIONS DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL



Cette étude permet de quantifier ce qui avait été mis en évidence par l'étude qualitative sur la fonction comptable dans les centres sociaux réalisée au cours de l'été 2004.

Ce travail a pu être réalisé par l'intermédiaire d'un questionnaire rempli par 170 structures de la branche. Nous remercions à ce titre les associations qui ont bien voulu participer à cette étude.

Ce document présente ainsi de façon détaillée et chiffrée : les différents modes d'organisation comptables dans les structures, les postes clés de la comptabilité, les diverses tâches, et le profil des emplois de comptables.

L'Observatoire a réalisé une suite d'études sur la fonction comptable dont celle-ci est la synthèse : « l'étude qualitative sur la fonction comptable en France », « l'étude quantitative sur les comptables des structures associatives », « diversité et polyvalence des comptables des centres sociaux », « la comptabilité des centres sociaux des centres sociaux, des structures d'accueil petite enfance et des associations de développement social local ». Ces diverses études doivent permettre d'aider les structures lors du recrutement d'un comptable.

## 1. L'organisation des structures

Nous prenons en considération quatre schémas d'organisation<sup>1</sup>:



**Un comptable adjoint à un directeur orienté sur le projet** : le directeur est essentiellement « animateur développeur » et réalise un simple soutien en gestion. Ce type d'organisation concerne 44% des structures.



**Un directeur gestionnaire et un comptable polyvalent** : la structure a un directeur au profil gestionnaire qui gère et délègue peu. 23% des structures sont concernées par ce type d'organisation.



**Mutualisation d'un comptable** : embauche concomitante d'un même salarié qui travaille à temps partiel sur plusieurs établissements. On observe ce mode d'organisation dans 17% des structures.

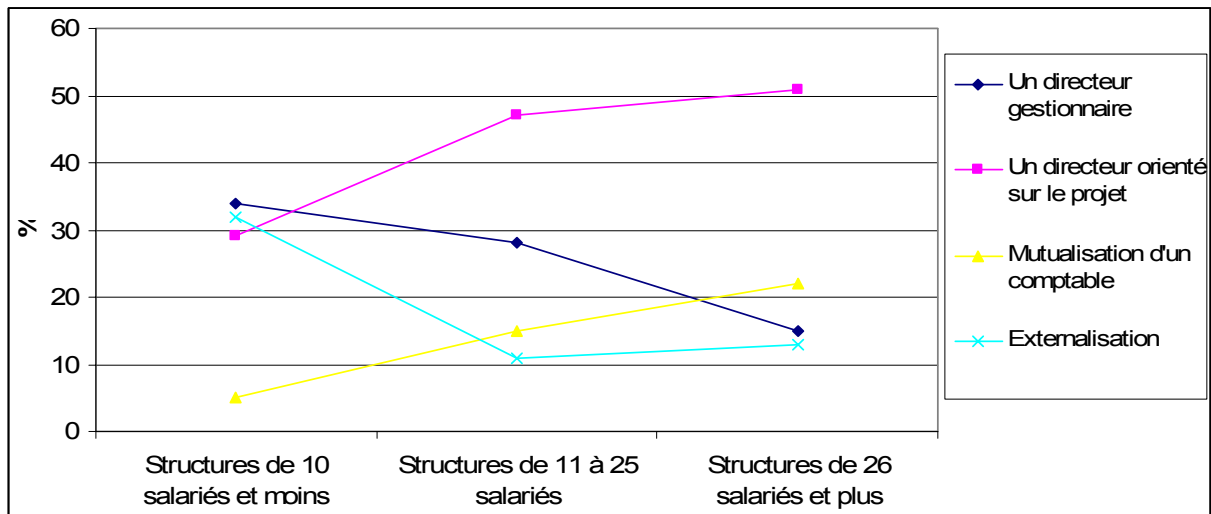


**Externalisation** : la structure fait appel à un cabinet d'experts-comptables ou à une autre association. 16% des structures ont recours à ce mode d'organisation.

---

<sup>1</sup> Mis en évidence par l'étude qualitative sur la fonction comptable des centres sociaux en France réalisée par le cabinet Geste en août 2004.

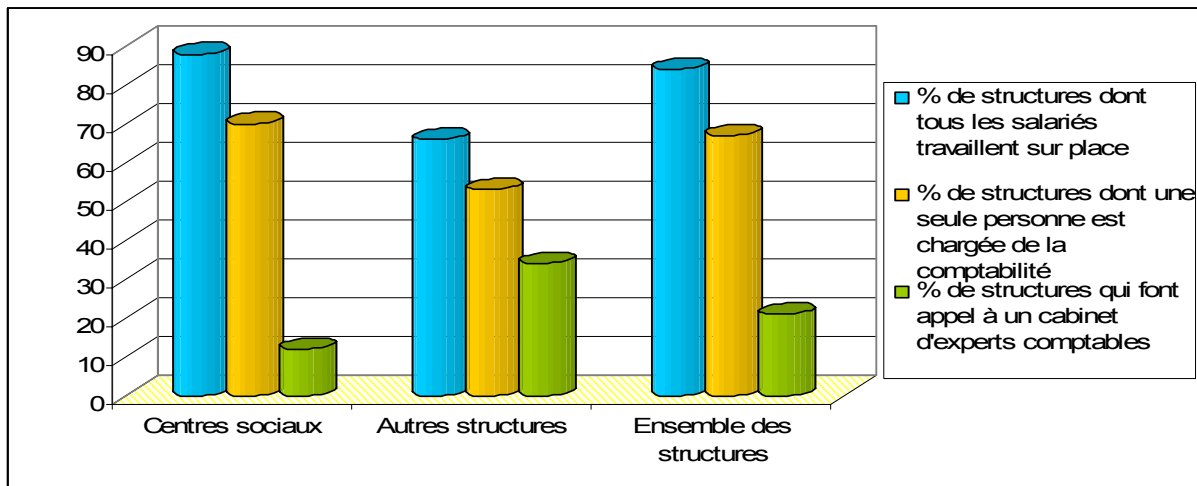
### Répartition des structures selon leur taille et le type de schémas adoptés (en %)



Source : Questionnaire Comptables 2005

Les structures de 10 salariés et moins ont principalement recours aux schémas « directeur gestionnaire » et « externalisation ». Les proportions de chaque mode évoluent selon la taille ; ainsi plus la taille des structures augmente, plus la proportion de « directeurs gestionnaires » diminue (de 34% à 15%), plus celle de « directeurs orientés sur le projet » augmente (de 29% à 51%), plus celle des « mutualisations » augmente (de 5% à 22%), et enfin plus celle des « externalisations » diminue.

### Comparaison entre les centres sociaux et les autres associations



Source : Questionnaire Comptables 2005

Au total, 71% des comptables sont embauchés directement par l'association, et 21% font appel à un cabinet de comptables. **Les associations font davantage appel à un expert comptable extérieur que les centres sociaux** : en effet, seulement la moitié des comptables externalisés auprès d'un cabinet d'expert le sont par un centre social alors que ces derniers représentent 75% des structures de la branche.

## 2. Les postes clés de la comptabilité

Les comptables en centres sociaux peuvent avoir des profils assez différents, suivant les tâches et le type de centres. Les profils mis en évidence sont, bien sûr des « stéréotypes » et de nombreuses situations peuvent être intermédiaires. On trouve des salariés tenant la comptabilité sous trois appellations dans la nouvelle classification : « secrétaire », « comptable » et « coordinateur ».

### Comptable polyvalent

Autodidacte ou titulaire d'un BEP « secrétariat gestion » il sait enregistrer les débits/crédits et passer les écritures. Souvent il ne fait qu'une comptabilité de trésorerie.

Il arrive que des secrétaires se disent comptables alors qu'il s'agit simplement d'édition de fiches de paie. Certaines secrétaires deviennent « secrétaires comptables » à l'ancienneté sans nécessairement être formées. Malgré tout, le comptable polyvalent peut avoir acquis une réelle compétence sur le terrain et se posent alors des **problèmes de reconnaissance de son expérience.**

### Comptable isolé à mi-temps « technique » voire externalisé

**Un tel comptable est avant tout un « technicien »**, diplômé (bac + 2, BTS comptabilité) isolé, ou extérieur au centre social (travaillant en cabinet d'expert-comptable par exemple). **Il rend des comptes uniquement à la CAF et au directeur.** Le centre social prend alors le risque qu'un tel comptable prenne des décisions importantes sans consultation (systématisant des manières de faire dans des entreprises) ou ne tienne pas compte du projet du centre social. Un manque de réactivité peut également exister. En revanche, un tel centre s'assure par ce système d'une comptabilité bien tenue, d'être dans les règles vis à vis des financeurs et notamment de la CAF. Les alertes sont généralement faites à temps.

### Comptable à temps plein, intégré au projet

Suivant la taille du centre, il s'agit soit d'un comptable à temps plein, soit d'un salarié ayant le titre de « comptable » qui est en partie sur des tâches comptables et en partie sur d'autres tâches (type accueil, encadrement, etc.).

Lorsqu'il ne s'agit pas d'une secrétaire comptable, un tel comptable peut être ou bien « autodidacte expérimenté » ou bien titulaire d'un bac + 2.

Les « autodidactes expérimentés » ont plus de 40 ans, une expérience de travail dans un contexte hors des centres sociaux (souvent en entreprise ou dans la tenue d'un commerce). Ils ont suivi une formation continue à un moment ou un autre (au moins sur un logiciel de type AIGA) et une VAE « comptable » est envisageable.

Les titulaires d'un BAC +2 peuvent être plus jeunes et le centre social peut être leur première expérience.

**Un tel salarié est généralement bien intégré à l'équipe du centre social.**

### Comptable

#### « coordinateur »

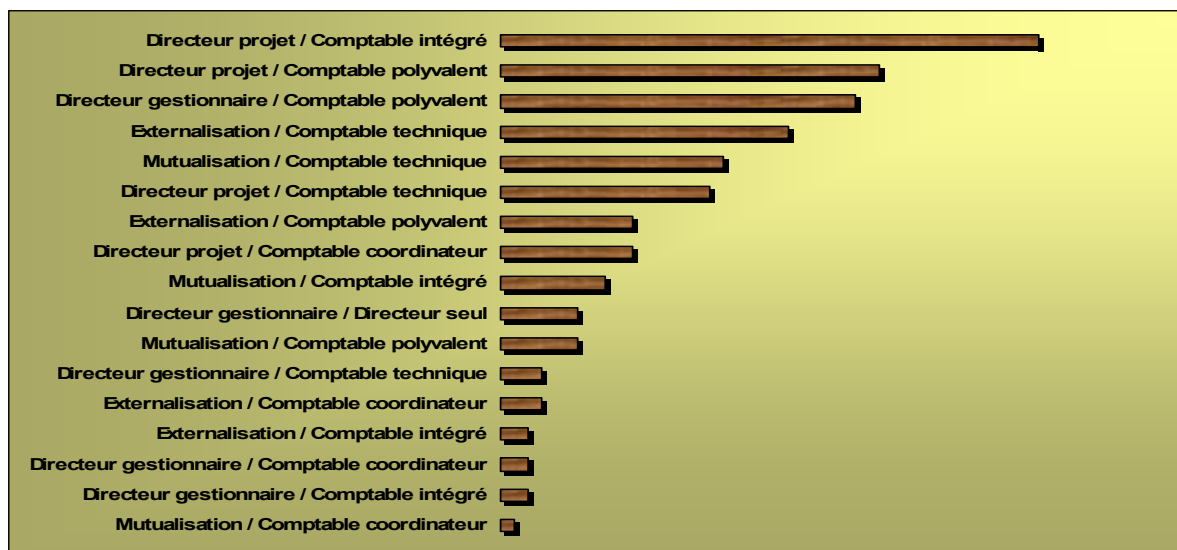
Proche du directeur, le comptable « coordinateur » peut parfois être une forme de « **directeur adjoint** ». Il a alors **des fonctions d'encadrement en plus de la responsabilité de la comptabilité.**

Généralement qualifié (mais pas nécessairement), il est toujours expérimenté. Il dispose d'une certaine marge de manœuvre et de liberté y compris sur la gestion.

Parmi les personnes chargées de la comptabilité se trouvent davantage de comptables type « comptable polyvalent » (35%) que de comptables à temps plein (26%). Les deux types coexistant parfois dans la même structure.

Les comptables « techniques » représentent 28% et les comptables coordinateurs 11% (dont 3% de directeurs qui se chargent seuls de la comptabilité de leur structure).

## Fréquence d'apparition des différents types de comptables et types d'organisation



### 3. La grande diversité des tâches

Le détail des tâches (réalisé à partir du questionnaire rempli par les structures) montre que les directeurs et les comptables apparaissent dans presque toutes les interventions de type comptabilité ou gestion.

- Le **directeur** intervient sur quasiment l'ensemble des tâches. Il intervient surtout sur ce qui concerne le budget, les subventions, et les formations. Les domaines sur lesquels il intervient le moins souvent sont l'enregistrement des factures, la tenue des caisses, et les inscriptions.
- Le **trésorier (ou président)** intervient beaucoup moins souvent que le directeur et sur des tâches plus ciblées telles que le budget, la signature des factures et le placement de l'argent.
- Le **comptable**, comme le directeur, apparaît dans toutes les tâches. Il intervient surtout dans la conception et la tenue du plan comptable, l'enregistrement des factures, l'élaboration et l'utilisation des outils de suivi, la réalisation et le suivi du budget prévisionnel. Il intervient rarement pour ce qui concerne les formations, la signature des factures, la présentation du budget ou les inscriptions.
- La **secrétaire comptable** s'occupe le plus souvent de l'enregistrement des factures, de la tenue des caisses, des inscriptions, et de leur encaissement.
- Les autres postes sont cités pour des tâches particulières : le **chargé d'accueil** dans la tenue des caisses, les inscriptions, et leur encaissement ; l'**animateur** pour les mêmes tâches que le chargé d'accueil ainsi que les demandes et le suivi des subventions ; et le **responsable RH** dans le suivi des congés et le déclenchement des besoins de formations.

## 4. Le profil des emplois de comptables

### Des emplois stables

Les personnes chargées de la comptabilité des structures ont en moyenne 43 ans, et **94% d'entre elles sont embauchées en CDI.**

La stabilité des postes de comptables est confirmée par leur ancienneté moyenne dans la branche de 6 ans. Seuls les cadres fédéraux et les directeurs ont une ancienneté moyenne plus élevée. **Un tiers des comptables ont une ancienneté dans la branche de 12 ans et plus.** L'ancienneté dans la structure est également importante puisque **73% des comptables n'ont pas changé de structure en 2001**, et seulement 7% sont entrés et partis de la structure au cours de l'année 2001.

Ainsi l'ancienneté des comptables est longue et de ce fait leur âge moyen est élevé. Ils sont nombreux à être engagés en CDI. **Ils contribuent donc à la mémoire de la structure** lors de changement de directeur par exemple.

### Des femmes à temps partiels

Les personnes chargées de la comptabilité des centres sociaux et associations de développement social local sont **principalement des femmes** (83%). Ce sont les postes d'assistantes de direction et de secrétaires qui sont les plus féminisées, et les postes de directeurs qui le sont le moins.

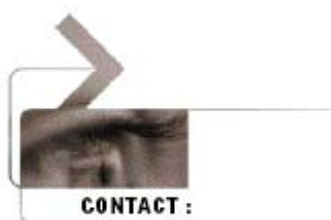
Ces salariés travaillent en moyenne 120 heures par mois. Le nombre d'heures travaillées dépend de la spécificité des tâches réalisées : du comptable (111h par mois en moyenne), pour qui les tâches s'arrêtent souvent au cœur du métier, au directeur (130h par mois), qui doit superviser l'ensemble des salariés du centre, en passant par la secrétaire (120h par mois) pour qui le cœur du métier sera complétée par les tâches de secrétariat.

**Les tâches des comptables occupent rarement un temps plein**, particulièrement dans les petits centres. C'est pourquoi seulement 38% des personnes chargées de la comptabilité sont embauchés à temps plein.

### Des formations comptables...mais pas uniquement

**Près de la moitié des personnes chargées de la comptabilité** (hors directeurs et cabinet d'experts comptables) **sont diplômés de niveau Bac+2.** Il s'agit pour la moitié d'entre eux de BTS. 83% des personnes chargées de la comptabilité n'ont pas changé de niveau depuis leur entrée dans la structure. Les évolutions les plus fréquentes sont les titulaires d'un BEP ou d'un CAP qui ont obtenu un BAC et les titulaires d'un BAC qui ont obtenu un BTS.

40% des formations suivies par les comptables concernent la finance, et 30% la comptabilité. Etant donné les tâches annexes parfois attribuées aux comptables, 15% de leurs formations s'articulent autour des ressources humaines et de la formation, et 4% du secrétariat et de la bureautique. On dénombre même 2,4% de comptables formés à la conduite de projets.



**SNAEC SO - CPNEF**

18/22 avenue Eugène Thomas  
94276 Le Kremlin-Bicêtre Cedex  
tél : 01 58 46 13 52  
fax : 01 58 46 13 41  
email : [observatoire@snaecso.com](mailto:observatoire@snaecso.com)